

Mesquer

Concours de nouvelles

« Sur les pas d'Hélène Cadou »

Règlement

1. La ville de Mesquer et l'association Mesquer Animations organise son premier concours de nouvelles.

2. Le concours est ouvert jusqu'au 22 mai 2010, date limite de remise des textes, le cachet de la poste faisant foi. Au-delà de cette date, les textes reçus ne seront pas retenus. En cas de perte ou de détérioration du document au cours de l'expédition de celui-ci, les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables.

3. Le concours est gratuit et est ouvert à tous les auteurs sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité, ou de résidence. La nouvelle doit être rédigée en langue française. Le concours est également ouvert aux écoles primaires des différentes communes de Cap Atlantique. Une autorisation parentale pour les mineurs s'avère indispensable.

4. En relation étroite avec le salon du livre de Kercabellec placé cette année « Sous le signe d'Hélène Cadou » le thème retenu pour le concours, « Sur les pas d'Hélène Cadou », privilégie des textes en relation avec Hélène Cadou, le village de Mesquer et plus généralement le Pays Blanc. L'histoire se déroule dans les années 1920-1930. Il s'agit de faire preuve d'imagination tout en incluant des repères géographiques, culturels et historiques. Les textes ne doivent pas dépasser 5 pages dactylographiées (environ 7 500 caractères en police Arial, taille 12 pour les catégories jeunes et enfants ; et 15 pages dactylographiées (environ 22 500 caractères en police Arial, taille 12 pour la catégorie adultes. Les pages devront être numérotées, agrafées et non reliées. Aucun élément permettant d'identifier le concurrent ne devra apparaître ailleurs que sur la page de garde. Cette page de garde devra être signée par l'un des parents du concurrent si ce dernier est mineur.

5. L'auteur s'engage à présenter une œuvre inédite et libre de tout droit quant à la future édition possible de la nouvelle récompensée. En cas de non respect de cette clause, le lauréat se verra immédiatement exclus du concours. A la fin du concours, les nouvelles ne seront pas restituées à leur auteur.

6. Chaque candidat accompagnera son envoi du présent bulletin de participation et de l'attestation figurants tous deux au bas du document, dûment complétés.

7. Le palmarès comportera 3 catégories : adultes, jeunes (13-16 ans), enfants et scolaires.

8. Les résultats du concours seront annoncés au printemps prochain et la remise des récompenses aura lieu lors du Salon du Livre de Kercabellec, le dimanche 1er août 2010 à 11 H 30.

9. Les œuvres primées feront l'objet d'une publication commune sous forme de livre avec les œuvres primées du concours de poésie. Les inscriptions peuvent se faire aussi bien par courriel que par courrier.

Pour tout renseignement et l'envoi des textes : Concours de nouvelles – 345 rue de Kerro – 44420 Mesquer en poésie. Courriel : malenfantp@free.fr – site internet : www.mesquer-quimiac.com

Attestation

Je déclare sur l'honneur que la nouvelle adressée au concours de nouvelles organisé par l'association Mesquer Animations et ayant pour thème « Sur les pas d'Hélène Cadou », est une œuvre originale et en être le véritable auteur.

Date et signature :

Bulletin de participation

N° enregistrement (réservé à l'organisation) :

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone mobile : téléphone fixe :

Adresse courriel :

MESQUER

Concours de nouvelles « Sur les pas d'Hélène Cadou »



Pour tout renseignement et l'envoi des textes contacter
Patrick MALENFANT
malenfantp@free.fr

La Mairie de Mesquer
et l'association Mesquer Animations
vous remercient pour votre participation



2010

Sous le signe d'Hélène Cadou